

## Communiqué inter-associatif - Le 27 juillet 2017

Amis de la Terre en Savoie, Amis de la Terre en Haute-Savoie, Vivre et Agir en Maurienne, ARSMB, Frapna/FNE (J.P. Lhuillier), Coordination des Opposants au projet Lyon-Turin, CIPRA France.

Contact : Patrick Bastien - 06 37 54 47 60

### Lyon-Turin : La pause préconisée par le Gouvernement.

Devant la commission Environnement du Sénat, la Ministre chargée des transports a précisé un certain nombre d'évidences : [\(1\)](#)

« Je ne trouve pas normal que l'on ai placé les gens devant une alternative en leur disant soit vous gardez votre ligne ferroviaire en état, et elle ne marche pas bien, soit il vous faut une ligne à grande vitesse, je n'accepte pas que l'on présente les choses de façon aussi caricaturale et je pense qu'il va falloir que nos ingénieurs se mettent à réfléchir autrement » et elle illustre son propos en rappelant que dans un projet qu'elle ne nomme pas, « avec 15% de l'investissement on a 50% du gain de temps ».

Elle a également rappelé son expérience de Présidente de la RATP pour le RER : « Si nos ingénieurs veulent bien faire preuve d'imagination, on a un certain nombre de situation où on me dit la gare est saturée, je voudrais bien savoir pourquoi les gares sont saturées plus rapidement en France que dans les autres pays. Il faut l'on s'interroge sur la façon dont on exploite et dont on retourne nos trains.

Je pense qu'il faut prendre les sujets à bras le corps et ne pas placer les gens dans des alternatives qui ensuite nous mettent devant des impasses financières dans lesquelles on ne sait rien faire sur les infrastructures existantes . Je viens d'une entreprise dans laquelle on exploitait un RER toutes les deux minutes transportant 2 500 voyageurs sur le tronçon central de la ligne A

Elle conclut : « Je suis désolée, tant que l'on est pas en train de transporter 2.500 voyageurs à deux minutes du train précédent, je ne vois pas pourquoi on me dirait que la ligne est saturée. »

**Ces déclarations sont de bon sens.** Tout d'abord, parce qu'elles reprennent en définitive ce que disait pour l'axe Lyon-Turin, le Conseil Général des Ponts et Chaussées en 1998, ce que répétait ce même Conseil Général associé à l'Inspection Générale des Finances en 2003, ce que complétait la Cour des Comptes en 2009 sous la présidence de Philippe Seguin et depuis 2012 sous la présidence de Didier Migaud.

Elles reprennent également ce que disaient en 2000, les associations et l'intersyndicale des cheminots sur l'utilisation des voies ferrées existantes en demandant le développement immédiat de l'intermodalité au départ d'Ambérieu en Bugey. Les associations précisaient déjà qu'il était possible de reporter 1.200 camions par jour de la route vers le rail, en plus des trains de fret transportant à l'époque 8,6 millions de tonnes.

Il n'y a plus aujourd'hui que 20 trains de fret par jour (2 sens confondus) avec 3,5 millions de tonnes de marchandises. Faire circuler aujourd'hui 60 trains de fret par sens est parfaitement possible et cela permet de sortir de la route la majorité des camions qui circulent entre la France et l'Italie, au tunnel du Mont-Blanc et au Fréjus.

C'est donc l'utilisation de l'existant qui permettra de diminuer la pollution et le trafic routier de marchandises dans les vallées alpine, tout de suite et pas dans 30 ans.

Les associations de protection de l'environnement et les populations des vallées alpines se réjouissent de voir que les arguments qu'elles ont défendus depuis de longues années, sont partagés par la Ministre.

Les associations encouragent les Ministres en charge des transports et en charge de l'environnement à porter leurs efforts et les financements vers le report modal immédiat.



[\(1\)](#) reproduction intégrale de l'intervention vidéo

[http://videos.senat.fr/video.376616\\_596e8a8ee3ca4.audition-de-mme-elisabeth-borne-ministre?timecode=5033000](http://videos.senat.fr/video.376616_596e8a8ee3ca4.audition-de-mme-elisabeth-borne-ministre?timecode=5033000)

(le compte rendu écrit publié par le Sénat est une adaptation des propos tenu lors de l'audition).